Mentions de létiquetage

- La dénomination de vente .
- Le nom ,la raison sociale ou la marque et l'adresse du fabriquant et de l'importateur .
- Le mode d'emploi
- Avertissements et indications :

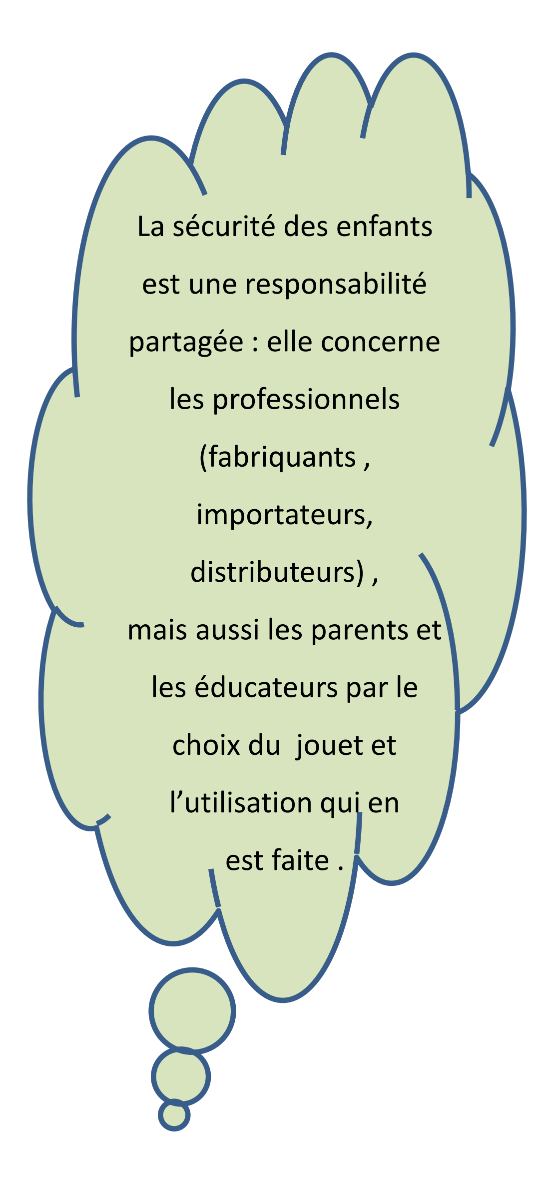
  - Ne convient pas aux enfants de moins de 03 ans.

  - Attention uniquement pour enfants de plus de… ans

  - Attention ! à utiliser sous surveillance d'adultes.

  - Attention ! à utiliser avec équipement de protection .

  - Attention ! à utiliser qu'en eau ou l'enfant à pied et sous surveillance.



Adresse : Cite Administratif - Wilaya de Mascara
Tél : 045.81.67.26 | Fax :045.81.66.92
Site Web : www.dcmascara.gov.dz
Email : dcwmascara.info@gmail.com

Republique Algerienne Democratique et Populaire
Ministere du Commerce

Avec la contribution de la Direction du Commerce de Mascara
L'association de protection des Consommateurs et de l'Environnement de Wilaya de Mascara

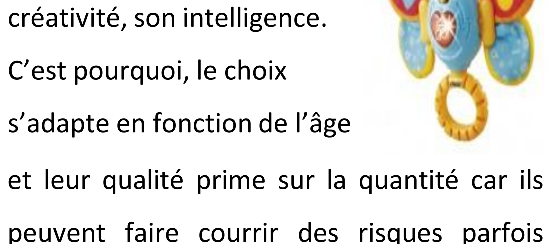
organise :

Seminaire Régional sur la Sensibilisation et la prévention des Accidents Domestiques

Petits jouets, grand dangers!



Décembre 2014



l'enfant a besoin de jouet pour se construire , développer sa curiosité, sa créativité, son intelligence. C'est pourquoi, le choix s'adapte en fonction de l'âge et leur qualité prime sur la quantité car ils peuvent faire courrir des risques parfois insoupçonnés aux tout-petits.



Jouets dangereux



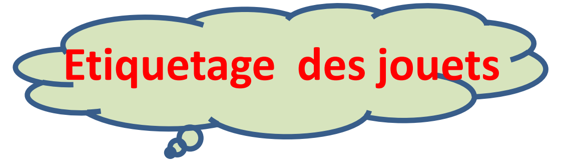
- Les jouets munis de pièces à propulsion, peuvent blesser les enfants surtout au yeux.
- Les jouets en mousse sont à bannir chez les jeunes enfants, que se soit des balles ou des personnages, ces dernier pourraient les déchirer et s'etouffer avec les morceaux.
- les jouets munis de longues corde qui pourraient s'enrouler autour du cou de l'enfant et l'etrangler.
- Les jouets magnétiques et les produits sur les quels de petits aimants sont apposés.
- les jouets à piles car elles peuvent surchauffées et causer des brûlures.
- Les jouets miniatures et les petites pieces (dés, jetons, …) que les tous petits pourront porter à leur bouche.

Conseils à suivre



- Acheter des jouets adaptéts à l'âge des enfants en tenant compte de leur habileté et de leur développement.
- Lire, respecter et conserver tous les avertissents portés sur les emballages ainsi que les modes d'emploi, les notices de montage ou les guides d'utilisation.
- Expliquer a l'enfant le fonctionnement du jouet et appeler son attention sur les risques éventuels.
- A chaque jouet son âge : veiller à ce que les tout-petits n'empruntent pas les jouets des plus grands.

Les jouets n'ont pas à être stérilisés, mais ils doivent être nétoyés regulièrement



Etiquetage des jouets

La réglemetation impose que le jouet soit accompagné d'un étiquetage approprié comprenant les avertissements et les mentions destinés à attirer l'attention des utilisateurs ou ceux qui sont amenés à les surveiller :

